

### CHAUFFE-EAU INSTANTANÉS SANS CONDENSATION

Chauffe-eau instantané au gaz, à puissance entièrement modulante, pour les applications résidentielles. S'installe avec ou sans réservoir de stockage, en configuration de chauffage direct ou indirect, dans un système à recirculation ou une application de chauffage combiné (eau chaude potable et chauffage des locaux), conformément aux codes applicables.

#### PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES

##### CONÇUS POUR LA PERFORMANCE

- Débit variable en continu jusqu'à 10 GPM
- Modèles au gaz naturel et au propane
- Inclus: module de commande à distance et rallonge électrique
- Faibles émissions de NOx
- Conforme aux normes "sans plomb"
- Échangeur de chaleur en alliage de cuivre de calibre commercial (modèle 510)
- Protection intégrée contre le gel
- Module intégré Easy-link: permet le raccordement de jusqu'à 4 appareils (modèle 510 seulement)
- Capteur ratio air/carburant
- Allumage électronique

#### CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ

- Limiteur de température à réarmement manuel (90°C/194°F)
- Fusible thermique
- Capteurs de température: entrée eau froide et sortie eau chaude
- Détecteur de flamme

#### GARANTIE

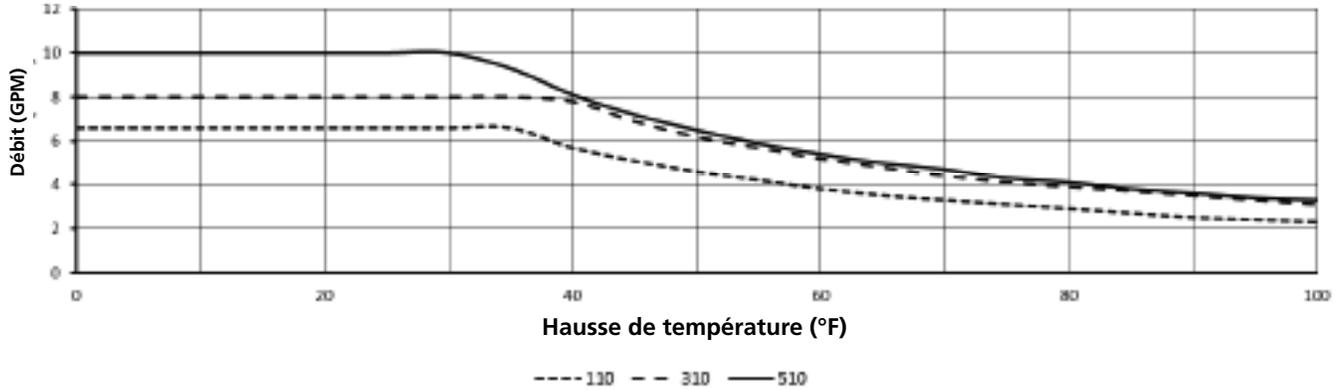
- Garantie limitée résidentielle de 15 ans (échangeur de chaleur)
- Garantie limitée commerciale de 5 ans (échangeur de chaleur)
- Garantie limitée de 5 ans sur les pièces



ATI-110, ATI-310, ATI-510

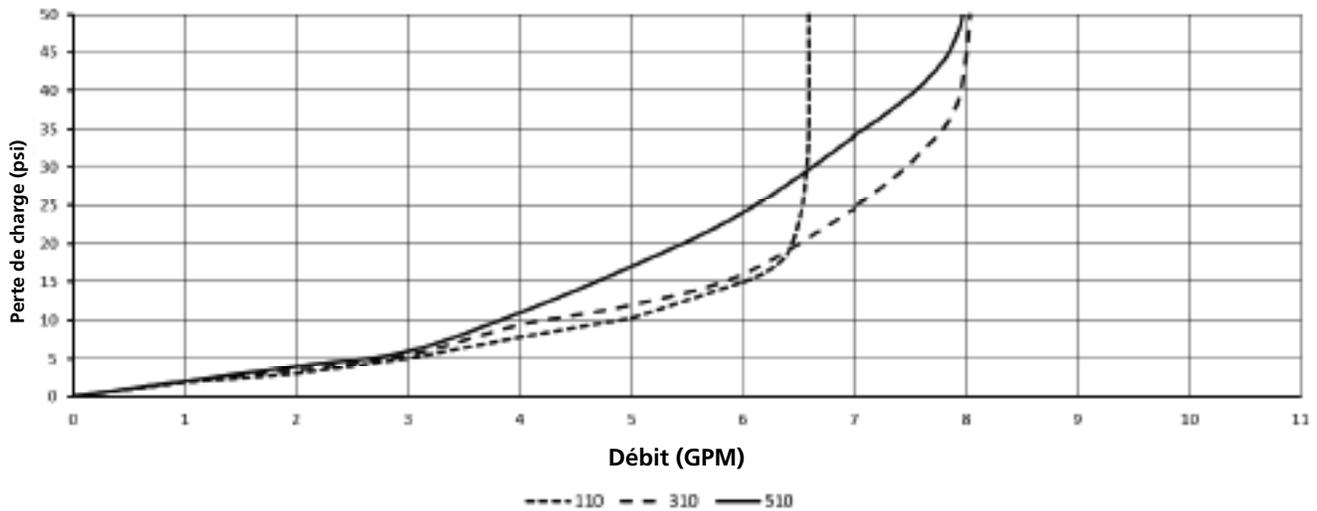


## DÉBIT vs HAUSSE DE LA TEMPÉRATURE



\*Débit maximal avec réglage supérieur à 55°C (131°F) est de 8,0 GPM.

## PERTE DE CHARGE vs DÉBIT



## ACCESSOIRES OPTIONNELS

N° PIÈCE	DESCRIPTION
100074536	Kit de conversion à la ventilation directe (DV)
100112156	Kit robinet d'isolation
100078178	Registre anti-refoulement
100066818	Kit de ventilation concentrique
100112188	Couvercle de conduits, modèles 110
100112187	Couvercle de conduits, modèles 310/510

### DEVIS DESCRIPTIF

Un chauffe-eau instantané de marque A. O. Smith et de modèle \_\_\_\_\_, d'une puissance nominale maximale de \_\_\_\_\_ BTU/h. Le chauffe-eau doit être muni de raccords de gaz et d'eau de 3/4 po NPT mâles. La pression d'alimentation en gaz doit être d'au moins \_\_\_\_\_ po c.e. (minimum) et d'au plus \_\_\_\_\_ po c.e. (maximum) pour le carburant suivant \_\_\_\_\_. Le chauffe-eau doit être muni d'un module de commande de la température intégré qui affiche la température de consigne, des données diagnostiques et l'historique des codes d'erreur.

L'évacuation des gaz de combustion doit s'effectuer par un conduit de catégorie III de 4 po pouvant être installé à l'horizontale ou à la verticale avec une longueur équivalente maximale de 15,25 m (50 pi).

Le chauffe-eau doit comporter un échangeur de chaleur primaire dont le tube et les ailettes sont fabriqués en alliage de cuivre de calibre commercial et dont les raccords sont de type à action rapide en laiton ou en bronze, ainsi qu'un échangeur secondaire en acier inoxydable 316L. Le chauffe-eau doit être contrôlé par l'entremise d'une carte électronique intégrée reliée aux composantes suivantes: thermistances de mesure de la température d'entrée et de sortie du système; débitmètre; capteur des flammes de combustion et capteur du ratio air/carburant, ce qui permet de maintenir l'efficacité du système à un niveau optimal. Le chauffe-eau doit être muni de fusibles électriques et d'un parasurtenseur intégré, d'un allumeur à étincelles à commande électronique, de brûleurs en acier aluminé, d'un limiteur de la température de l'eau, d'une commande du gaz à puissance entièrement modulante et d'un coupe-circuit thermique. Le chauffe-eau doit inclure un système de surveillance de la température de l'évacuation muni d'une thermistance et d'un limiteur de la température du conduit d'évacuation, afin de maintenir à une température sécuritaire son conduit d'évacuation en PVC Schedule 40. Il doit aussi comporter un système de protection de l'échangeur de chaleur et des conduites d'eau contre le gel intégrant des éléments chauffants en céramique et une fonction de mise en marche automatique.

Le chauffe-eau doit être homologué par la CSA conformément à la norme ANSI Z21.10.3 .CSA 4.3, ainsi que satisfaire les normes d'efficacité énergétique RNCAN et de l'édition en vigueur de la norme ASHRAE 90.1.

